



# BASSINFOS AVRIL/MAI 2011

Bachenards, parcourez les rubriques de ce nouveau BassInfos. Que cette lecture soit un lien avec votre commune et sa vie locale.

N'oubliez pas d'aller visiter le site internet de la Commune de Bassins qui est conçu pour vous faciliter la vie !

[www.bassins.ch](http://www.bassins.ch)

Pour tous commentaires ou réactions par rapport à ce bulletin, merci de prendre contact avec le bureau communal : [greffe@bassins.ch](mailto:greffe@bassins.ch)

## Au sommaire de ce numéro :

- Agenda p. 1
- Brèves p. 1
  - Aménagements routiers
  - Abonnements journaliers
  - Légalisation signatures
  - Dépôt de terre
  - Diagnostic amiante des bâtiments
  - Piscine de Bassins SA
- Le coin des sociétés/entreprises p. 3

Bureau communal ouvert :

Lundi à vendredi 07h.30 à 11h.30  
Lundi soir 18h.30 à 19h.30

Téléphone : +41 22 366 23 22  
Messagerie : [greffe@bassins.ch](mailto:greffe@bassins.ch)

## Agenda

|                  |  |
|------------------|--|
| 21 juin 2011     | Conseil Communal – Grande Salle                              |
| 25 juin 2011     | Théâtre à la Chaumette                                       |
| 1er juillet 2011 | Promotions de Bassins* – terrain de foot de Bassins          |
| 15 juillet 2011  | Sortie pâturages, géologie et gouffres (organisation PNR-JV) |
| 1er août 2011    | Fête Nationale   |
| 22 août 2011     | Rentrée scolaire   |
| 04 sept. 2011    | Tournoi de pétanque* – terrain de pétanque                   |

\* organisation : Comité des Fêtes



## Brèves

### Aménagements routiers

Les travaux de réfection du carrefour de la Croix vont bon train selon le planning et préavis extrabudgétaire validé (CHF 90'000). Merci de vous conformer aux signalisations lors de la réfection du tapis de la route ce qui permettra de respecter le temps de séchage nécessaire au goudron.

Une fois le carrefour terminé, les usagers de la route seront confrontés à deux carrefours distincts et proches qui sont soumis à la règle de la priorité de droite.

1° rue du Battoir <=> rue de la Croix

2° rue de la Croix <=> route de Begnins <=> route de Bassins





## Brèves suite ...

### Carte journalière CFF

Les tarifs changent, la participation communale également : la commune ne disposant pas de carte journalière, la commune participera sur présentation au bureau communal du justificatif d'achat de la carte journalière (demi-tarif obligatoire) à hauteur de CHF 37.- pour les adultes et CHF 15.- pour les enfants jusqu'à 16 ans, une fois par année et une fois par personne.

### Dépôt de terre

En cette période propice aux différents aménagements extérieurs, nous rappelons que toute terre issue de travaux extérieurs doit être évacuée par le propriétaire. Elle ne peut en aucun cas être déposée sur un terrain communal.

### Diagnostic amiante des bâtiments

**A partir du 1<sup>er</sup> mars 2011, un propriétaire qui entreprend des travaux de transformation ou de démolition soumis à autorisation sur un immeuble construit avant 1991 doit procéder à un diagnostic amiante du bâtiment et, le cas échéant, définir les travaux d'assainissement nécessaires.**

Conscient de la dangerosité de l'amiante, le Conseil d'Etat a fait procéder à l'inventaire de la plupart de ses bâtiments. Fort de l'exemplarité de sa démarche, il a proposé au Grand Conseil de modifier la base légale dans le but d'inciter les propriétaires publics et privés à entreprendre un diagnostic.

En mai 2010, le Grand Conseil adoptait la modification de l'article 103a de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) qui précise les obligations du propriétaire ou de son représentant. La volonté du législateur est de préserver la santé des utilisateurs des bâtiments, mais aussi des travailleurs qui procèdent aux travaux.

L'article 103a LATC indique qu'un diagnostic amiante est nécessaire pour tous les travaux de démolition ou de transformation soumis à autorisation sur des immeubles construits avant le 1er janvier 1991 (date du permis de construire), soit avant l'interdiction générale d'utiliser ce matériau en Suisse. Si la présence d'amiante est avérée, un programme d'assainissement doit être joint à la demande de permis. Cette obligation s'applique à tous les bâtiments, quelle que soit leur utilisation (habitation, industrie, agricole, etc.) et qu'ils soient chauffés ou non.

Renseignements détaillés : <http://www.vd.ch/fr/themes/territoire/construction/amiante/batiments-privés/>

### Piscine de Bassins SA

Conformément aux souhaits émis par le Conseil Communal, la piscine de Bassins SA a ouvert son capital. Tout habitant intéressé peut souscrire une ou plusieurs actions à CHF 500 l'unité.

Pour tout renseignement/souscription, merci de contacter

M. Didier Lohri ([didier.lohri@bassins.ch](mailto:didier.lohri@bassins.ch))





## **Le coin des sociétés/entreprises**

### **CAMAID petite ONG bachenaarde**

#### **Les Bachenards solidaires de CAMAID ?**

Saviez-vous que dans notre commune une personne est à la tête d'une petite ONG ? En effet, Madame Rachel Bichet, originaire du Cameroun, a monté il y a quelques années déjà, avec l'aide de son mari et d'un groupe de bénévoles, une petite structure afin de construire un orphelinat à Kibri, au Cameroun, pour les enfants dont les parents ont été emportés par le sida.

Leur projet est prêt, toutes les autorisations ont été reçues. Ce qui manque maintenant c'est, comme toujours dans ces cas là les finances...Un repas de soutien a eu lieu récemment à Begnins mais cela n'est bien sûr pas suffisant!

Je suis certaine qu'il y a à Bassins des gens qui seraient prêts à soutenir ce projet. Comment ? Là est la question. Afin de vous présenter ce projet et d'en discuter, nous vous proposons une petite réunion informelle à la **buvette de la grande salle le mercredi 27 juin prochain à 20.00 h.**

Bien qu'il sera possible d'y participer sans s'annoncer, il nous serait agréable, pour des raisons pratiques, d'avoir une idée du nombre de personnes présentes. Si vous êtes intéressés - et je suis sûre que vous serez nombreux - nous vous saurions gré de bien vouloir avertir soit la soussignée, soit directement Mme Bichet, ceci bien entendu sans engagement aucun.

Venez vous informer et apporter peut-être des idées. Les orphelins camerounais vous en seront reconnaissants. Merci pour eux.

Odile Hausser

**Contact :** Rachel Bichet - 079 / 720.65.38 . E mail : [ongcamaid@gmail.com](mailto:ongcamaid@gmail.com)

ou Odile Hausser - 022/366.19.40 ou 079/507.51.67. E mail : [odilehausser@hotmail.com](mailto:odilehausser@hotmail.com)

### **Obligations militaires**



#### **STAND D' ARZIER**

#### **TIRS MILITAIRES OBLIGATOIRES 2011**

**JEUDI 16 JUIN DE 17H30 A 19H00**

**SAMEDI 20 AOUT DE 09H00 A 11H30**

**NE PAS OUBLIER LIVRET DE PERFORMANCES ET FEUILLE AVEC CODE BARRE**



## **Le coin des sociétés/entreprises (suite) ...**

### **Comité des Fêtes**

Le comité des fêtes a le plaisir de nous annoncer deux nouvelles manifestations :

#### **Promotions enfants scolarisés à Bassins      Vendredi 1er juillet 2011**

Dès 11h45 jusqu'à 16h.00 sur le terrain de foot de Bassins.

#### **Restauration**

hot dog, saucisses de veau, salades et pâtisseries.

#### **Animations**

lâcher de ballons, château gonflable, tour en poney et stand maquillage.



**Les enfants sont sous la surveillance de leurs parents.**

**La manifestation est annulée en cas de pluie.**

#### **Tournoi amical de pétanque**

**Dimanche 04 septembre 2011**

Terrain de pétanque de Bassins (en face de la Couronne).

Tournoi tripléte sur inscription avec quelques lots à gagner. Plus d'informations dans notre prochaine édition.

### **Amicale des pompiers**



**BASSINS**

**SAMEDI 18 JUIN 2011**

**Rallye Pédestre et Découverte du nouveau  
Refuge Communal (Ancien Stand de Tir)**

**Pour tous les habitants et amis de la  
région.**

**Programme : de 9 h.00 à 10 h.00  
inscription devant la salle Communale.  
Finance 10 frs. par groupe.(repas non compris)**

**Départ des groupes pour les  
différents postes (Durée 1 h.00 env.)**

**Arrivée au refuge : Jeux – Grillades –  
Buvette.**

**VENEZ NOMBREUX POUR  
APPRENDRE A CONNAÎTRE VOTRE  
VILLAGE.**



#### **AVIS.**

**Les personnes qui ne voudraient pas faire le Rallye,  
peuvent bien sûr nous rejoindre directement au Refuge de  
Moinsel vers les 11 h.30**

**Par la route de Le Muids avec parking sur le chemin  
d'en bas et montée à pied par les escaliers SVP.**